

CAPES / Agrégation

FRONTIÈRES



Sous la direction de **Philippe Sierra**



CAPES/Agreg

Frontières

Ouvrage collectif sous la direction de **Philippe Sierra**

Pierre AGERON
Farid BENHAMMOU
Philippe BOULANGER
Pierric CALENGE
Yannick CLAVÉ
Sébastien COLIN
Benoît COURAPIED
Marie-Françoise FLEURY
Maie GÉRARDOT
David GOEURY
Jacques GUILLAUME
Yannick LAGEAT
Joseph MARTINETTI
Sofia PEREZ HERRERA



ISBN 9782340-040649
©Ellipses Édition Marketing S.A., 2020
32, rue Bargue 75740 Paris cedex 15



Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5.2° et 3°a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

LISTE DES AUTEURS

Pierre AGERON, professeur de géographie en CPGE, Lycée Fustel de Coulanges, Stasbourg. Ses travaux concernent les interactions réseaux et territoires dans la fabrique de la métropolisation contemporaine.

Farid BENHAMMOU, professeur de géographie en CPGE, lycée Camille Guérin, Poitiers. Chercheur associé au laboratoire Ruralités (Université de Poitiers).

Philippe BOULANGER, professeur des universités, Sorbonne Université, laboratoire Médiations, science des lieux. Il vient de publier *La géographie : reine des batailles*.

Pierric CALENGE, agrégé de géographie, professeur d'histoire-géographie au lycée Georges de La Tour de Metz.

Yannick CLAVÉ, agrégé et docteur, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur en CPGE.

Sébastien COLIN, maître de conférences en géographie à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) et chercheur à l'Institut français de recherche sur l'Asie de l'Est (IFRAE – FRE 2025, Inalco – Université de Paris – CNRS).

Benoît COURAPIED, agrégé, professeur au lycée Loritz de Nancy et professeur formateur à l'INSPE de Lorraine.

Marie-Françoise FLEURY, maître de conférences de géographie, Université de Lorraine, Metz, co-responsable du Master MEEF, site de Metz, LOTERR (EA7304).

Maie GÉRARDOT, professeur en CPGE, Lycée Georges de la Tour, Metz.

David GOEURY, professeur en CPGE au lycée Descartes de Rabat, laboratoire Médiations, science des lieux. Il a co-écrit une *Introduction à l'analyse des territoires*.

Jacques GUILLAUME, professeur honoraire, Université de Nantes.

Yannick LAGEAT, professeur honoraire des universités, Université de Bretagne occidentale.

Joseph MARTINETTI, enseignant-chercheur, Université de Nice.

Sofia PEREZ HERRERA, doctorante en géopolitique, EHESS. Elle réalise sa recherche doctorale sur la géopolitique du quotidien dans les espaces frontaliers et les défis de l'intégration binationale en Patagonie australe.

Philippe SIERRA, professeur de géographie en CPGE, lycées Fermat et St Sernin de Toulouse. Il a co-écrit une *Introduction à l'analyse des territoires*.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
---------------------------	---

PRÉAMBULE Les frontières en dernier recours ? Retour sur la pandémie de SARS-CoV-2	7
---	---

Par David Goeury, avec la participation d'Adrien Delmas

Partie 1

Généralités

CHAPITRE 1 Les frontières, objet géographique	15
--	----

Par Philippe Sierra

I. La notion de frontière	15
---------------------------------	----

II. Les frontières, objet géopolitique	19
--	----

III. Les frontières et l'organisation de l'espace	26
---	----

Conclusion	30
------------------	----

CHAPITRE 2 Les géographes et les frontières	33
--	----

Par Philippe Sierra

I. Des géographies des tracés frontaliers... ..	34
---	----

II. La réflexion sur les rapports espaces et frontières.....	37
--	----

III. L'incorporation du vécu et la complexité de l'objet frontière.....	38
---	----

CHAPITRE 3	Les frontières dans l'enseignement secondaire.....	41
	Philippe Sierra	
I.	L'inscription progressive de l'enseignement des frontières dans l'enseignement secondaire	41
II.	Les programmes actuels.....	43
CHAPITRE 4	Méthodologie – Commentaire de documents : « Les frontières de l'Afrique » ..	45
	Par Benoît Courapied, Marie-Françoise Fleury, Maie Gérardot	
I.	Sujet proposé	45
II.	Le commentaire de documents en géographie	50
III.	Proposition de corrigé – Les frontières de l'Afrique	67

Partie 2

Approches thématiques

CHAPITRE 5	Les frontières maritimes, des frontières comme les autres ?.....	79
	Par Jacques Guillaume	
I.	De la nature à l'artifice, de l'espace de tous aux territoires de quelques-uns	80
II.	Des enjeux frontaliers finalement assez banals	84
III.	Du trop de mer au trop de terre, les multiples variantes des frontières maritimes	87
	Conclusion	91
CHAPITRE 6	Tourisme et frontières.....	93
	Par Pierric Calenge	
I.	Franchir les frontières.....	94
II.	La Frontière, lieu touristique.....	97
	Conclusion	103

Étude de cas	105
Quand une frontière traverse un territoire touristique : l'exemple de Saint-Martin/Sint-Maarten Par Pierric Calenge	
 CHAPITRE 7 Aéroports et frontières : entre dispositifs sécuritaires et recherche de fluidité dans un territoire topologique	107
Par Pierre Ageron	
I. La frontière aéroportuaire : la frontière non linéaire comme pôle	108
II. Un espace interne aux frontières multiples : ségrégation et segmentation de l'espace aéroportuaire	111
III. La frontière à tout prix au risque de la fluidité, la fluidité au risque de l'invisibilisation de la frontière ?	117
 CHAPITRE 8 Frontières et migrations internationales	121
Par Yannick Clavé	
I. Des frontières traversées dans un contexte d'expansion mondiale des flux migratoires.....	122
II. Des migrations internationales de plus en plus entravées par la fermeture des frontières...	125
III. Franchir les frontières internationales pour les migrants.....	128
Conclusion	131

Partie 3

Approches régionales

CHAPITRE 9 Les frontières de l'Amérique latine	135
Par Marie-Françoise Fleury	
I. La formation des frontières.....	136
II. Vers quelle vision des frontières ?.....	140
III. Étude de cas : le Brésil, géant sud-américain.....	144
Conclusion	148

Étude de cas	149
Frontière et glaciers de la Patagonie : les enjeux de l'habiter frontalier dans une zone de tensions Par Sofia Perez Herrera	
CHAPITRE 10 Frontières et limites dans le monde russe et ex-soviétique : une question toujours ouverte ?	155
Par Joseph Martinetti	
I. Entre immensité et diversité, un tour d'horizon des lignes frontalières du monde russe et ex-soviétique	156
II. Les frontières de la Russie, entre nature impériale et identité nationale.....	158
III. La définition d'une nouvelle typologie des frontières autour de la puissance russe	161
IV. Trois études de cas frontaliers.....	164
CHAPITRE 11 Les frontières terrestres de la France.....	169
Par Maie Gérardot	
I. L'hétérogénéité des frontières terrestres françaises.....	170
II. Le changement récent du paradigme frontalier, en France et en Europe	176
III. De la ligne à la région : l'inégale intégration des espaces frontaliers français	180
Conclusion	183
CHAPITRE 12 Des frontières au cœur de la mondialisation : barrières et tensions frontalières dans le golfe arabo-persique	185
par Philippe Boulanger	
I. La fixation des frontières au XX ^e siècle	186
II. La « barriérisation » en cours des frontières internationales.....	194
III. La permanence de plusieurs litiges territoriaux.....	199

CHAPITRE 13 Le tracé des frontières de l’Afrique australe 203

Par Yannick Lageat

I. Des frontières au gré des arbitrages coloniaux..... 204

II. Des frontières au gré de la puissance régionale 211

III. L’anomalie namibienne 215

Conclusion 220

CHAPITRE 14 Frontières chinoises : entre coopérations et tensions 221

Par Sébastien Colin

I. Une enveloppe frontalière terrestre globalement délimitée et ouverte
aux coopérations transfrontalières 222

II. L’impasse frontalière sino-indienne..... 227

III. Des frontières maritimes disputées 229

Conclusion : le défi permanent des frontières..... 236

CHAPITRE 15 Les frontières terrestres du Maroc : des fronts sous tension 239

Par David Goeury

I. Une histoire des frontières marocaines : entre présides étrangers côtiers
et zone d’influence saharienne 241

II. Ceuta et Melilla : deux communes de la forteresse Europe..... 244

III. La frontière orientale du Maroc une frontière militarisée 249

Conclusion 251

Photographie 254

La frontière pour voir le Maroc depuis l’Algérie

Par Farid Benhammou

INTRODUCTION

Très bizarrement, alors même que s'achève ce livre, je lis dans le dossier médical de mon grand-père qui sort juste d'une hospitalisation « a passé la frontière pendant la Guerre d'Espagne ». Quelle étrange remarque pour la présentation d'un patient, qui figure juste après sa date de naissance ! Il est clair que le médecin a retenu cette histoire de frontière parce que celle-ci était alors fermée dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Pour nous européens, habitués à des frontières ouvertes, c'est une anomalie évidente. Cela m'a rappelé qu'au début des années 1980, nous étions partis avec mes grands-parents pour aller en Espagne et que nous avons dû alors rebrousser chemin au poste de douane à cause d'un papier périmé. Une anecdote qui semble bien obsolète... vue d'ici. Car force est de constater qu'une grande partie de l'humanité n'a pas les moyens de sortir sans embûche de son pays. Une anecdote qui doit nous rappeler qu'en géographie nous étudions des espaces qui sont perçus, ressentis, aménagés par des personnes.

Crise ou pas du covid 19, une chose est certaine, la fin des frontières (Ph. Moreau Desfarge, 1993) n'a pas eu lieu, car ni la fin des territoires (B. Badié, 1991), ni le passage à un monde « post westphalien » (Levy-Lussaut, 2003) n'ont pu être observés (M. Foucher, 2016). Au contraire, comme l'a montré plus que jamais la gestion de la pandémie, on peut souscrire à l'idée d'un « retour des frontières ». Non pas que celles-ci, dans un monde toujours plus riche et plus peuplé, soient moins franchissables ou que des logiques d'intégration régionales et de globalisation n'existent pas. Simplement, parce que les États sont encore bien présents, plus que jamais d'ailleurs même face aux menaces qualifiées de globales. Tout simplement aussi car, pour des raisons différentes d'un pays à un autre, on revoit de plus en plus les frontières présentes à l'agenda politique.

Bien évidemment on ne peut souscrire à l'idée de ce retour qu'à la condition d'entendre le « pluriel » de ces frontières et peut être sans doute le pluriel des retours. Toutes les frontières ne connaissent pas les mêmes phénomènes selon la même intensité. C'est bien ici qu'intervient la géographie : comprendre et aborder la diversité des phénomènes. De même que la montée du niveau des océans n'a pas les mêmes conséquences sur tous les littoraux, qu'une pandémie ne se traduit pas de la même façon de façon uniforme à l'intérieur d'un État, que l'érosion globale de la biodiversité ne se mesure pas partout, les frontières sont plurielles, s'insèrent dans des espaces et des territoires aux logiques multiples. Quand on a admis la diversité du Monde, tout autant que ce qui relie nos destins, on peut entrer en géographie, observer en sachant que ce

que l'on voit ici sera un peu, voire très différent ailleurs. Ces différences sont hélas bien souvent des inégalités, car les premières inégalités sont spatiales.

Ce manuel rassemble justement une série de contributions qui doit permettre d'aborder sous différents angles thématiques et géographiques les frontières. Après une analyse à chaud de la fermeture des frontières à laquelle nous avons tous assisté au début de l'année 2020, la première partie introduit à l'approche géographique des frontières et présente une étude documentaire consacrée aux frontières de l'Afrique. Ensuite, quelques thèmes transversaux seront présentés, à travers des lieux comme les aéroports, des processus comme les migrations internationales ou la mise en tourisme et un cas très particulier, celui des frontières maritimes. Enfin, la dernière partie regroupe des analyses de problématiques frontalières en fonction de leur contexte régional : la place des frontières en Amérique latine et en France, les dynamiques complexes qui animent les frontières du monde ex-soviétique, les tensions et conflits qu'elles cristallisent dans le golfe arabo-persique, leur tracé en Afrique australe ainsi que le rapport que la Chine et le Maroc ont avec leurs différents types de frontières.

Bibliographie

BADIÉ B., *La fin des territoires*, Fayard, 1995

LEVY J., LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2003.

MOREAU-DESFARGE PH., *Vers la fin des frontières ?*, Dunod, 1993

PRÉAMBULE

LES FRONTIÈRES EN DERNIER RECOURS ? RETOUR SUR LA PANDÉMIE DE SARS-COV-2

Par David Goeury, avec la participation d'Adrien Delmas

En quelques semaines, sinon quelques jours, le nouveau coronavirus dont désormais l'humanité est devenue le principal hôte, s'est propagé à travers la planète à une vitesse sans précédent attestant de la densité des relations sociales¹. Tout virus vient rappeler la condition humaine commune dans ses dimensions les plus fondamentales. Cependant, le coronavirus SARS-CoV-2 de par son mode de transmission aérien révèle avant tout l'intensité des mobilités humaines collectives et la multiplicité des sociabilités (professionnelles, familiales, religieuses, culturelles et politiques). Enfin, sa létalité potentielle s'est transformée en une menace collective amenant des sociétés de plus en plus médicalisées à s'organiser en privilégiant la vie humaine avant tout. Or, rapidement deux stratégies politiques se sont imposées au point d'être considérées comme incontournables : fermer les frontières nationales, confiner les populations. Par un processus de mimétisme politique, les gouvernements ont basculé en quelques jours (entre le 10 et le 17 mars) d'une position minimisant le risque à des politiques publiques de plus en plus drastiques de contrôle puis de suspension des mobilités. Dans ce contexte, le recours à la fermeture des frontières interroge. En effet, il apparaît un décalage entre la nature même de la pandémie qui concerne l'humanité et des frontières qui sont des productions politiques relevant souvent d'une iconographie territoriale largement en décalage avec les réalités sociales beaucoup plus complexes : la famille, les collaborateurs, les amis, les proches, les voisins, tous ces réseaux de sociabilité ne correspondent jamais au cadre national. En revanche, cette fermeture des frontières vient rappeler que les frontières sont un des lieux privilégiés de l'exercice de la souveraineté de L'État (Foucher, 2016) notamment en exerçant son pouvoir biopolitique en disciplinant les corps via les fameuses mesures barrières et la distanciation physique (Foucault, 1975). L'État s'appuie sur des principes de rationalité en suivant les avis de conseils scientifiques éclairés et

1. Cf. l'analyse phylodynamique qui propose une chronologie précise de la diffusion spatiale du virus sur la base de ses variations génétiques marginales. https://www.lemonde.fr/sciences/article/2020/04/20/la-phylodynamique-l-autre-traque-du-coronavirus_6037214_1650684.html

en discréditant les approches émotionnelles ou religieuses ; or cela s'est surtout incarné dans la suspension des droits (de circuler, de manifester, de contester). Le risque global a alors légitimé la réaffirmation d'une autorité nationale.

Cependant, la nature des frontières s'est profondément transformée du fait de la démultiplication des points d'entrée des voyageurs sur un territoire avec le développement sans précédent du transport aérien. Il ne s'agit pas de limiter la réflexion aux frontières terrestres mais aussi d'analyser les mécanismes de fermeture du transport aérien. Il est donc nécessaire d'observer ce phénomène sans précédent d'activation et de généralisation de l'appareil frontalier mondial. L'analyse fine des modalités permet d'apporter un contrepoint à l'uniformité du phénomène. Le choix de fermer les frontières serait donc à comprendre à l'aune du mouvement de « frontiérisation du monde »¹ qui préexistait à la pandémie.

1. L'ARGUMENT SANITAIRE

Alors que le virus était identifié, à partir de février 2020, dans les différentes parties du monde, la fermeture des frontières nationales s'est imposée selon un principe de cohérence sanitaire dans le cadre d'un nationalisme méthodologique (Beck, 2006). L'origine du virus et le principe de l'importation de ce dernier par des voyageurs justifient donc le contrôle des frontières. Le transport aérien a permis au virus de faire des sauts territoriaux révélant un premier archipel économique liant le Wuhan au reste du Monde puis il s'est diffusé au gré des multiples mobilités, dont le tourisme.

Les premières réponses en Chine s'organisent autour de la création de frontières/barrières infranationales : l'agglomération de Wuhan le 23 janvier, puis les districts limitrophes à partir du 24 janvier avant de concerner toute la province de Hubei. En Corée du Sud et à Taïwan, les autorités ciblent les individus qui sont mis en quarantaine soit à distance physique du reste du corps social. Face à l'épidémie, l'articulation raisonnée de multiples échelles, l'identification et le ciblage des clusters, permet de contrôler la propagation du virus et d'en réduire fortement la létalité.

À toutes ces échelles d'intervention s'ajoute l'échelle globale où se prépare la réponse ultime : la recherche de traitements et de vaccins qui permettront à l'humanité de cohabiter avec ce nouveau virus, voire de l'éradiquer. Les équipes de recherche, les professionnels se mobilisent dès janvier pour documenter massivement ce nouveau virus et surtout diffusent leurs hypothèses et résultats à grand renfort de controverses faisant circuler analyses, retours d'expériences et bonnes pratiques. Cette échelle planétaire de l'intelligence collective est la seule à même de garantir une vie après la pandémie.

Cependant, l'impréparation de nombreux gouvernements s'est traduite par un repli national, alors que le risque est bel et bien planétaire. Cette stratégie a été largement dénoncée², mais elle s'est imposée. Ces gouvernements, à l'image de la France, se sont sentis de fait dépassés devant la démultiplication des foyers de contamination et la fragilité de leur système de santé

1. Expression d'Achille Mbembe, prix Ernst Bloch, 2018, « Pour un droit universel à l'hospitalité », <https://aoc.media/opinion/2018/11/16/droit-universel-a-lhospitalite/>

2. Voir les arguments de Yuval Noah, https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/04/05/yuval-noah-harari-le-veritable-antidote-a-l-epidemie-n-est-pas-le-repli-mais-la-cooperation_6035644_3232.html. Notamment le partage des informations et des chiffres.

non préparé pour un tel imprévu. La fermeture des frontières est alors apparue comme une modalité de reprise de contrôle politique. La frontière incarne alors le retour aux sources de l'État souverain omnipotent. L'orchestration d'une réponse commune concertée notamment dans le cadre de l'OMS est abandonnée au profit d'initiatives unilatérales associées au principe du courage politique de privilégier sa nation à l'humanité. À défaut de concertation, les gouvernants sont entrés dans un véritable « dilemme du prisonnier ». Face à une opinion publique inquiète, un chef de gouvernement prenait le risque d'être considéré comme laxiste voire accusé d'irresponsabilité si jamais il maintenait ses frontières ouvertes alors que les autres fermaient les leurs. La fermeture des frontières transforme alors la pandémie en autant d'épidémies nationales. S'impose désormais la logique résidentielle : les individus présents sur un territoire deviennent comptables de sa diffusion mais aussi responsables des surcoûts de prise en charge par le système médical. La dialectique entre gouvernants et gouvernés s'articule alors autour des décomptes macabres en essayant de justifier ses bonnes ou mauvaises performances à l'aune des autres territoires.

2. UNE FERMETURE DES FRONTIÈRES MASSIVE ET SOUDAINE

La séquence vécue depuis la fin du mois janvier de l'année 2020 s'est traduite par une série d'accélération venant à chaque fois renforcer les principes de fermeture des frontières.

Le développement de l'épidémie de COVID-19 en Chine alarme assez rapidement la communauté internationale et tout particulièrement les pays limitrophes. La gestion opaque des épidémies précédentes par la Chine et notamment celle du SRAS a nourri une forte défiance internationale. Ainsi, dès le 21 janvier, la Corée du Nord ferme sa frontière terrestre avec la Chine et interdit tout voyage sur son sol. Alors que la Chine développe une stratégie de confinement ciblé dès le 23 janvier, les différents gouvernements ferment leur frontière avec la Chine. Les différents pays frontaliers ferment leurs frontières terrestres comme la Mongolie, la Russie ou le Vietnam tandis que d'autres n'ouvrent pas des frontières saisonnières d'altitude comme le Pakistan. Parallèlement, les autres gouvernements entament une politique de fermeture des routes aériennes qui constituent autant de points potentiels d'entrée du virus. Cette procédure prend des formes différentes qui relèvent d'un gradient de politesse diplomatique. Ainsi, certains pour ne pas froisser un partenaire commercial essentiel demandent aux compagnies aériennes nationales de suspendre leurs vols, fermant *de facto* leur frontière (Algérie, Égypte, Maroc, Rwanda, France, Allemagne, Canada, notamment), d'autres gouvernements privilégient l'approche plus frontale comme les États-Unis qui, le 2 février, interdisent leur territoire aux voyageurs ayant séjournés en Chine.

La propagation très rapide de l'épidémie en Iran à la mi-février amène à une deuxième tentative de mise en quarantaine avant tout terrestre dès le 20 février. En effet, la faiblesse des relations aériennes directes limite les flux de population, cependant le rôle de l'Iran dans les circulations terrestres de l'Afghanistan à la Turquie pousse les gouvernements frontaliers à fermer les points de passage. Le gouvernement irakien pourtant étroitement lié à Téhéran ferme sa frontière le 20 février. Les voyageurs ayant séjourné en Iran sont à leur tour progressivement considérés comme indésirables. Les gouvernements décident alors de politiques d'interdiction de séjour ciblées ou de mise en quarantaine forcée par la création de listes de territoires à risques.

À partir du 24 février, le développement très rapide de l'épidémie italienne amène à un changement de paradigme dans la gestion de la crise sanitaire. L'épidémie est dès lors considérée comme effectivement mondiale mais surtout elle est désormais perçue comme incontrôlable tant les foyers de contamination potentiels sont nombreux. La densité des relations intra-européennes et l'intensité des mobilités extra-européennes génèrent un sentiment d'anxiété face au risque de la submersion en mobilisant constamment le concept de « vague ». Il apparaît alors une inversion de l'ordre migratoire planétaire. Les pays aux revenus faibles ou limités décident de fermer leurs frontières aux individus issus des pays aux plus hauts revenus. Les derniers jours du mois de février, voient des gouvernements comme le Liban créer des listes de nationalités indésirables, tandis que d'autres comme Fiji décident d'un seuil de 100 cas identifiés de Covid-19 dans le dernier pays fréquenté par le voyageur. Les interdictions progressent lentement. Le Qatar et l'Arabie Saoudite ajoutent plusieurs pays européens aux pays à risques que sont la Chine, la Corée du Sud et l'Iran, le 9 mars. Le 10 mars, les frontières sont emportées dans le tourbillon des fermetures. La Slovénie débute la suspension de la libre circulation au sein de l'espace Schengen en fermant sa frontière avec l'Italie. Elle est suivie le 12 mars par les pays d'Europe centrale (Tchéquie, Slovaquie). En Afrique et en Amérique, les relations avec l'Union européenne sont suspendues unilatéralement par le Maroc dès le 12 mars qui ferme ses frontières avec l'Espagne et surtout par les États-Unis. L'interdiction faite aux voyageurs issus de l'Union européenne est rapidement élargie au monde entier. Entre le 16 et le 18 mars, la majorité des frontières se ferment non plus à une liste de pays mais à l'ensemble des pays. Les frontières aériennes sont fermées mais aussi les frontières terrestres pour éviter les stratégies de contournement. La pression s'accroît faisant de la figure des cas importés la menace principale amenant la Chine à fermer ses frontières le 28 mars de peur d'une reprise de l'épidémie depuis l'étranger.

Les pays qui refusent cette logique apparaissent comme très minoritaires à l'image du Mexique, du Nicaragua, du Laos, du Cambodge ou de la Corée du Sud. De plus parmi eux, certains sont finalement totalement dépendants de leurs voisins comme le Laos et le Cambodge prisonniers des politiques très restrictives du Vietnam et de la Thaïlande qu'ils ne peuvent aucunement compenser par des flux aériens. Les deux pays restent ouverts aux voyageurs mais à raison de quelques vols par semaine passant via la Corée du Sud ou le Qatar.

3. DES FRONTIÈRES IMPOSSIBLES À FERMER : RÉALITÉS TRANSFRONTALIÈRES

Au-delà de ces gouvernements qui résistent à la pression à la fermeture, des réalités localisées renseignent sur une autre réalité, celle de l'impossible fermeture de nombreuses frontières aux mobilités quotidiennes. Ainsi, malgré des discours de fermeté, exception faite de la Malaisie, les États ont maintenu massivement la circulation des travailleurs transfrontaliers. Au sein de l'Espace Schengen, les travailleurs transfrontaliers sont considérés comme indispensables car occupant des emplois stratégiques. La très précautionneuse Slovénie maintient ses relations avec l'Autriche à la fois du fait de sa dépendance à la métropole viennoise mais aussi du fait de l'intrication des exploitations agricoles qui sont nombreuses à se déployer de par et d'autre de la frontière. Le 16 mars, la Suisse garantit l'accès à son territoire aux salariés italiens mais aussi français même s'ils proviennent des régions les plus exposées à la pandémie, le Nord de

l'Italie et le Grand Est. Allemagne, Belgique, Norvège, Finlande, Espagne font de même. De l'autre côté de l'Atlantique, malgré les discours très autoritaires de Donald Trump, le 18 mars un accord est trouvé avec le Canada et surtout le 20 mars avec le Mexique pour maintenir la circulation des travailleurs. Ils sont officialisés dans une déclaration conjointe du 21 mars. La question transfrontalière oblige au bilatéralisme. Ainsi, Uruguay et Brésil renoncent finalement à fermer leur frontière commune tant les habitants ont développé un mode de vie binational. Dès lors, la décision unilatérale du 16 mars prise par la Malaisie d'interdire à partir du 18 mars tout franchissement de sa frontière dénote. Singapour qui accueille près de 300 000 salariés résidents en Malaisie doit, en quarante-huit heures, organiser des modalités d'hébergement de plusieurs dizaines de milliers de travailleurs considérés comme indispensables.

La question des frontières doit donc aussi se comprendre à l'aune des qualités de coopération bilatérale. Ainsi, certains États ferment d'autant plus facilement leur frontière avec un pays lorsque préexistent d'importantes rivalités à l'image de la Papouasie Nouvelle Guinée qui dès le 28 janvier sa frontière avec l'Indonésie pourtant très faiblement touchée par la pandémie. D'autres en revanche, comme la Tanzanie refusent de fermer leurs frontières terrestres pour des raisons humanitaires notamment du fait de la dépendance des autres États voisins qui ne disposent pas d'accès direct à la mer.

4. L'ACCÉLÉRATION DE LA FRONTIÉRISATION DU MONDE

La fermeture extrêmement rapide des frontières indique l'état de préparation des dispositifs de contrôle pour la suspension complète des circulations. Ainsi, l'augmentation des mobilités internationales par le trafic aérien s'est accompagnée de dispositifs de filtrage de plus en plus efficace notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Ce « nouveau régime sécuritaire mondial où le droit des ressortissants étrangers de franchir les frontières d'un autre pays et d'entrer sur son territoire devient de plus en plus procédural et peut être suspendu ou révoqué à tout instant et sous n'importe quel prétexte » (Mbembe 2020).

D'autre part, les routes terrestres et maritimes sont restées particulièrement actives et se sont réinventées dans le cadre des mobilités dites illégales. Or là encore, l'obsession du contrôle a favorisé un étalement de la frontière par la création de multiples marches frontalières faisant de pays entiers des lieux de surveillance et d'assignation à résidence avec un investissement continu dans les dispositifs sécuritaires. À la hauteur des murs s'ajoute l'exploitation des obstacles géophysiques : les fleuves, les cols, les déserts et les mers, où circulent armées et agences frontalières.

Les gouvernements ont sans aucune difficulté pu mobiliser cette ingénierie frontalière notamment en s'appuyant avant tout sur les compagnies aériennes pour fermer leur pays, puis suspendre les dispositifs administratifs pour l'obtention de visas avant de fermer les aéroports tout en bloquant les frontières terrestres à grand renfort de moyens sécuritaires.

Cependant, les réalités frontalières divergent selon les logiques sécuritaires préexistantes. Si la Norvège fait appel aux réservistes et retraités pour assurer une présence à sa frontière avec la Suède et la Finlande, le Pakistan ferme sa frontière avec l'Afghanistan pour cause de pandémie quelques semaines après avoir fermé cette même frontière pour raison sécuritaire. De nombreux pays ne peuvent qu'entretenir une fiction frontalière, ils décrètent des frontières fermées sans

avoir les moyens de les surveiller comme la France en Guyane ou à Mayotte. D'autres en guerre, ne ferment pas leurs frontières comme au sud de la Libye où circulent armes et combattants.

Il faut souligner que la fermeture généralisée des frontières a été acceptée socialement du fait du maintien de la circulation internationale des marchandises qui a permis l'approvisionnement des populations. En effet, les ports de marchandises ne sont plus des lieux de brassage des populations. L'automatisation et la conteneurisation ont réduit très fortement les temps d'escale à quelques heures. Les marins n'ont plus de contact avec les habitants des villes portuaires d'autant plus que les nouveaux ports sont souvent situés à plusieurs kilomètres des centres – villes, à la différence des croisiéristes qui ont été beaucoup plus touchés par la pandémie. De même dans les pays à haut revenus, les chauffeurs routiers ont vécu isolés durant des semaines sans contact humains passant de plateforme à plateforme. Les cas de contamination ont concerné surtout des pays à revenus limités où le transport de marchandise reste le fait de multiples camions déchargés manuellement. À la fin du mois d'avril, l'Ouganda et le Kenya ont dû revoir leurs politiques frontalières terrestres du fait de la forte prévalence du Covid 19 parmi les chauffeurs routiers.

Enfin, les flux immatériels sont devenus primordiaux pour permettre aux individus de travailler, de se divertir mais aussi d'entretenir des relations sociales avec les membres de leur famille. Dans les pays du Golfe et tout particulièrement à Oman, des ONG ont demandé la levée des restrictions concernant les applications comme Whatsapp pour permettre aux travailleurs étrangers de conserver le contact avec leurs familles à moindre coût. Cependant, la démultiplication des outils de communication en ligne ne peut aucunement ralentir les flux migratoires qui sont massivement celle de travailleurs dont la présence physique est indispensable car employés dans les métiers des services aux personnes (dont la santé en premier lieu) et des travaux physiques localisés (agriculture, construction, industrie).

CONCLUSION

La multiplication des fermetures de frontière n'est donc pas tant le résultat d'une décision d'ordre sanitaire face à une maladie émergente inconnue, que la simple activation des dispositifs multiples qui préexistaient à cette maladie. En l'absence d'autres réponses disponibles, les gouvernements ont fait ce qu'ils savaient faire de mieux en ce début du XXI^e siècle, sinon la seule chose qu'ils savaient faire collectivement, se fermer au reste du monde. Les frontières interdisent de penser les conditions du cosmopolitisme, soit des sociétés comme un long tissu vivant sans couture à même de faire face aux aléas : les zoonoses émergentes certes mais aussi le réchauffement climatique. Autant de menaces à même d'hypothéquer le futur. Or la réponse frontalière n'a ouvert aucun horizon nouveau, si ce n'est celui du repli sur des petites sociétés formant autant de petites hétérotopies localisées particulièrement fragiles aux aléas.

Bibliographie

- ULIRCH BECK, *Qu'est-ce que la cosmopolitisme ?*, Paris, Flammarion, 2006
- MICHEL FOUCAULT, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975
- MICHEL FOUCHER, *Le retour des frontières*, Paris, CNRS, 2016
- ACHILLE MBEMBE, *Brutalisme*, Paris, La Découverte, 2020